

Bulle, rue de Gruyères.

**A**  
DECORATION  
prix modérés.

Halles, & Bulle.  
tous les jours qu'ils trouveront tou-

**gris**  
Grandchamp près Vevy, à Bulle.

**re.**

et m'occasionnait des malaises  
r résultat que l'expulsion de  
ner celle de la tête. Plusieurs  
ique privée de Glaris, ce que je  
raitement qui me dénarrassa en  
t accompagné de la tête. Depuis  
se de ne plus souffrir de la pré-  
Lac 13, Yverdon, le 17 février  
du cercle d'Yverdon atteste la  
posée en sa présence. Yverdon,  
Polyclinique privée, Kirch-

chez : Charles Blanc. Bulle.  
squ'on hésite à faire un choix.

gent et or.

**MORAT**

liquors fines.

vins d'Arbois.

5 cent. le litre.

**VINS**

ois, Romont,

et Nouvel-an :

en bouteilles.

— Prix modérés.

**guérison.**

tion, que par votre traitement  
complètement guéri de ma passion  
perdu le goût de boire, ma santé  
reconnaissance que j'éprouve  
onner des détails sur ma guérison  
sure que je viens de faire se pro-  
être un buveur effréné. Toutes  
eront étonnées de ma guérison  
partout où j'irai, d'autant plus  
III, le 28 décembre 1897. Albert  
galisée. Pour le syndic, Wolfens-  
rivée, Kirchstrasse 405, Glaris.

**igaro**

Sanitaire  
Anti-Pelluculaire  
contre  
toute des cheveux.  
La Suisse chez  
Parfumeur, Zurich V.

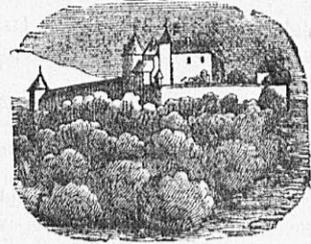
**de lin,**

**CHOCOLAT**  
**SUCHARD**  
CAO SOLUBLE  
EXCELLENTE QUALITÉ  
MODÉRÉS PRIX  
SE TROUVE PARTOUT.

— Emile Lenz, imp.-éditeur.



# LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Suisse... 1 an, Fr. 4 50  
... 6 mois, > 2 50  
Etranger... 1 an, Fr. 9 —  
... 6 mois, > 5 —  
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les  
bureaux de poste.

**JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE**

Paraissant le mercredi et le samedi.

TÉLÉPHONE

TÉLÉPHONE

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 131, BULLE.

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 6<sup>00</sup> 10<sup>40</sup> 2<sup>25</sup> 8<sup>40</sup> — Bulle, arr. 8<sup>07</sup> 1<sup>57</sup> 4<sup>40</sup> 10<sup>52</sup>

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Canton, 10 c.,  
Suisse, 15 c.; Etranger, 20 c.  
la ligne ou son espace.

Réclames : 80 c. la ligne.

S'adresser à l'agence de  
publicité Haasenstein & Vo-  
gler, à Bulle, r. de Gruyères;  
Fribourg, rue St-Nicolas,  
ou à ses succursales.

BULLE, le 20 décembre 1898.

## CONFÉDÉRATION SUISSE

### CHAMBRES FÉDÉRALES

Au Conseil national, au cours de la discussion du budget, M. Fonzallaz a demandé qu'on facilite, par des réductions de taxes télégraphiques et téléphoniques, les communications de la station météorologique aux agriculteurs, relatives aux prévisions du temps, spécialement aux gelées de printemps.

M. le conseiller fédéral Lachenal étudiera la question.

M. le conseiller fédéral Hauser a donné des explications sur le coût du Palais du parlement et l'état actuel des travaux. Ce palais coûtera en chiffres ronds une somme de six millions. M. Hauser espère qu'on n'aura pas besoin de recourir à des crédits supplémentaires. Il laisse entrevoir que l'administration fédérale devra bientôt construire un nouveau bâtiment pour loger ses fonctionnaires.

Le Conseil a voté une annuité de 400,000 fr. pour la participation suisse à l'Exposition de Paris, malgré la proposition de M. Sourbeck de réduire le crédit total de 1,650,000 fr. à un million.

Une interminable discussion a eu lieu sur la proposition de M. Jenny d'accorder une subvention de 25,000 fr. à l'exposition cantonale bernoise, qui doit avoir lieu en 1899 à Thoun. Cette subvention a été repoussée par 66 voix contre 37.

Samedi, M. Decurtins a déposé le postulat suivant : « Le Conseil fédéral est invité à présenter un rapport sur la question de savoir si le paragraphe 110 du règlement d'administration ne devrait pas être révisé dans ce sens qu'il soit accordé à la troupe appelée à des instructions ou à des exercices d'un jour la solde réglementaire et une indemnité pour la subsistance. »

Le Conseil des Etats a voté un crédit de 495,000 francs pour la construction d'un hôtel des postes à Zoug.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 39

## Madame Bicyclette.

PAR  
AUGUSTE GEOFFROY

Elle ne précisait rien cette dénonciation et pour cause, puisqu'Anais ne savait pas au juste quels avaient été les résultats de sa préparation de poison, les résultats de l'incendie, elle ne précisait rien, laissait tout dans le vague, mais cependant faisait entrevoir une foule de probabilités : mariage, héritage, lutte cachée avec le docteur Morel, mystère de naissance, visite nocturne, présence sur les lieux du sous-officier au moment de l'incendie, singularité des relations de Mme Donville, absence anormale du docteur Morel, scandale de la continuité des visites du professeur d'équitation au château.

« Il y avait des mystères insonnés dans tout cela ; une haine de mort entre l'amour fou, l'amour de vieillard du docteur et l'amour ambitieux, calculé, l'amour de parvenu du sous-officier : il avait fallu des scènes violentes pour que l'un des deux amoureux de la belle veuve disparût et pendant ce temps-là l'autre avait tenté un grand coup.

« La justice devait voir, chercher, mais sûrement, et c'était l'avis de tous les habitants de la contrée, le feu du château de Lucival avait été mis, et mis par le fils et neveu des gardes du Gros-Chêne, lequel n'avait couché nulle part cette nuit-là et s'était miraculeusement trouvé aux environs pour jouer le rôle de sauveteur et détourner les soupçons. »

Pendant l'absence de Félix Leroux, Anais avait continué à tout prévoir, à se mettre totalement sur ses gardes, à tâcher de réunir les moindres chances dans son jeu.

D'accord avec le National, il a écarté plusieurs recours.

**Assurances.** — La commission des assurances a décidé de demander au Conseil fédéral un message financier sur les moyens de couvrir les frais d'assurances. La question restera ainsi pendante jusqu'à la session de juin.

**Employés des postes.** — MM. Boiceau, Favon, Hirter, Wullschlegler, etc., ont déposé au Conseil national un postulat demandant l'amélioration de la situation des employés des postes et télégraphes dans les localités de moins de dix mille habitants. Il s'agit de la catégorie d'employés qui n'a pas été satisfaite de l'application de la nouvelle loi sur les traitements.

**M. Droz et la Crète.** — A la suite de la réponse qu'il vient de recevoir d'Athènes, aux conditions qu'il avait mises à son acceptation du poste de conseiller du gouverneur de Crète, M. Numa Droz a définitivement refusé ce poste.

**Billets de chemins de fer.** — L'Association des compagnies de chemins de fer suisses a décidé de porter à 10 jours la durée de la validité des billets collectifs aller et retour et circulaires, pour les sociétés et les écoles. Cette décision entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier.

**Jura-Simplon.** — Le Conseil d'administration du Jura-Simplon a décidé en principe, dans sa séance de samedi matin, d'élever les traitements des directeurs pour les mettre, dans une certaine mesure, au niveau des traitements dans les autres compagnies, mais en tenant compte de l'augmentation de travail résultant de la construction du tunnel du Simplon. Les directeurs du Jura-Simplon touchent actuellement 12,000 fr., tandis que les traitements dans les autres compagnies varient de 15 à 18,000 fr.

**Téléphone.** — La ville de Francfort-sur-le-Mein est reliée dès maintenant à toutes les stations téléphoniques de la Suisse. Le coût de la conversation est de 3 fr.

La bicyclette avait été lavée, séchée, mais non point réparée de sa féture ; les galoches salées par la boue, la culotte érotée et déchirée aux branches avaient été mises au feu ; d'autres galoches neuves, une culotte qu'on ne connaissait pas avaient été sorties de l'armoire.

En cas d'interrogations sur l'emploi de sa nuit, sur une prétendue course à bicyclette dont Charles Bertrand l'accuserait pour se défendre lui-même, Anais comptait en effet dire qu'elle n'avait pas bongé de son lit, qu'elle n'avait pu se servir d'une bicyclette faussée depuis longtemps, qu'en fait de vêtements de cycliste elle ne possédait qu'une culotte et des galoches n'ayant jamais servi, comme on pouvait s'en rendre compte.

Vingt témoins seraient encore là pour affirmer que dès cinq heures du matin Mlle Taupenot, fraîche, rose, reposée, chantante, avait été levée, habillée, coiffée, prête à leur servir à boire.

Et puis elle n'avait point affaire au château de Lucival, elle ; elle n'en connaissait seulement point le propriétaire ; les dires intéressés de Charles Bertrand, ses inventions pour se disculper ne tiendraient pas debout.

Elle croyait pouvoir être parfaitement tranquille. Et en effet un cercle de fer enveloppait de plus en plus étroitement le Chassien d'Afrique.

Car Maubert avait été chargé d'une mission. Et cette mission était aussi infernalement habile que celle de la dénonciation écrite de la main de Félix Leroux et mise à la poste au chef-lieu d'arrondissement, de manière à ce qu'on ne pût jamais deviner d'où elle était partie, Félix Leroux ayant l'alibi de sa présence à la foire de Bussy.

La mission de Maubert était plus difficile, plus périlleuse, mais c'est qu'aussi Maubert était un agent autrement adroit, rusé, résistant à la fatigue, souple pour les exercices du corps que le jeune cultivateur de Blanchelande.

**Chemin de fer de la Jungfrau.** — M. Guyer-Zeller a pu, samedi, fournir la justification financière du chemin de fer de la Jungfrau. Il y aura 4 millions d'actions, dont 2 de versés, et 4 millions d'obligations.

**Brasseries.** — On annonce qu'une compagnie anglaise, au capital de 25 millions, aurait acheté les quatre brasseries bernoises d'Albert Hess, au Steinhelzli ; de Gassner, à l'Altenberg ; de Hemmann, à la Felsenau, et de Hofweber, à Reichenbach. Elle aurait acheté, en outre, dix-neuf auberges dans l'Oberland.

La même compagnie se proposerait d'étendre ses opérations à Bâle, Berthoud, Lausanne, etc.

**Un président dans l'embarras.** — L'autre jour, au Conseil national, on fut très surpris de l'arrivée tardive du président, car jusque-là M. Thélin avait donné l'exemple de la plus parfaite ponctualité.

Une indiscretion de M. Jaeger, député d'Argovie, vient d'éclaircir ce mystère. Dans l'hôtel où logeait M. Thélin, une main restée inconnue avait emporté les chaussures des voyageurs. M. Thélin et d'autres députés durent forcément garder la chambre jusqu'à ce que le cordonnier vint les tirer de leur captivité. M. Jaeger a confié cette anecdote à son journal de Baden, la *Freie Presse*.

**Zurich.** — L'abatage des arbres continue à faire de nombreuses victimes dans la Suisse allemande. Pas plus tard que mercredi matin encore, un bûcheron du nom de Bachmann, domicilié à Hinweil, qui était occupé à abattre des sapins sur la montagne du Bachtel, paroisse de Wald, a été tué par la chute d'un arbre. Bachmann, âgé de 40 ans, était père de famille.

**Zoug.** — M. Hildebrand a été réélu, dimanche, député au Conseil des Etats par 2078 voix.

**St-Gall.** — L'Association st-galloise pour la crémation a décidé jeudi soir, dans son assemblée générale, de procéder immédiatement à la construction d'un four crématoire, sans attendre le résultat de la votation populaire sur la loi canto-

Ce qu'il devait faire était le complément, le complément d'une importance capitale, de ce dont la dénonciation n'aurait été que les préliminaires.

Tout se tenait dans le plan d'Anais ; et pour mener à heureuse fin ce plan, elle avait eu besoin de cinq complices : sa mère, Cader, Félix Leroux, John et Maubert.

C'était là le côté faible de sa machination ; elle le sentait bien, mais espérait n'avoir rien à redouter quand même parce que tous ses complices elle les tenait en mains, et solidement, pour une raison ou pour une autre. Ils ne voulaient pas la trahir, parce que c'eût été se perdre eux-mêmes.

Dans l'avenir, elle comptait se débarrasser successivement de tous, les uns après les autres.

Il n'y a que les morts qui ne parlent jamais plus ! Donc Maubert, dès qu'il eut quitté Anais Taupenot sur le chemin vicinal de Lucival à Blanchelande, n'avait songé qu'à s'acquitter de ce dont elle l'avait chargé.

Et il y alla de bon cœur, car cent francs et dix litres d'eau-de-vie devaient être le paiement du service rendu : une fortune, quoi, et la perspective d'un mois entier de saoulerie.

Avec mille détours, il s'était rendu au chef-lieu d'arrondissement, à l'hôtel du *Lion-d'Or* où on lui avait donné quinze francs seulement de son chevreuil.

Il avait beaucoup crié, s'était fait voir par les domestiques, avait accepté de boire un litre de vin bonché par transaction avec le gergotier, puis était encore allé traîner dans les cafés de la ville jusque vers onze heures du matin.

Enfin, sournoisement, par des ruelles, des sentiers champêtres, il était revenu dans les bois de Blanchelande, très près du village, aux environs d'un carré de charmille avec terrain battu, bancs de bois, estrade et baraques en planches pour buvette, où la jeunesse des villages environnants se donnait rendez-vous, en été, pour danser aux jours

nale relative à la crémation. Des plans et devis à ce sujet seront présentés à la prochaine assemblée générale.

**Argovie.** — Un ressortissant de Bünsen (Freiamt) a fait don à sa commune d'une somme de 50,000 fr. pour la construction d'une nouvelle école. A imiter ailleurs !

**Valais.** — M. Pierre Dumont, ingénieur à Bramois, vient de recevoir du gouvernement français la croix de la Légion d'honneur. C'est à la suite de ses inventions successives pour l'application de l'acétylène comme éclairage que M. Dumont a gagné cette distinction, après avoir remporté la médaille d'or à l'exposition nationale du « Travail et des nouvelles inventions » à Vincennes, puis tout dernièrement à Paris, où M. Dumont a fonctionné comme membre du jury.

M. Dumont a vendu, il y a quelque temps, le brevet de son appareil à acétylène à M. Russel, ingénieur de New-York, en vue de l'exploitation aux Etats-Unis, pour la somme de cent mille francs. La maison Favre & Brand, de Neuchâtel, qui possède une maison à Yokohama, est en pourparlers avec le jeune inventeur pour la vente de son brevet au Japon. En outre, M. Pierre Dumont a inventé, tout récemment, une lanterne à acétylène pour véhicules, qui est appelée à un très grand succès et qui figurera à côté de ses autres inventions à l'exposition universelle de 1900.

ÉTRANGER

**France.** — M. de Freycinet a désigné une commission chargée d'étudier, sous la présidence du chef d'état-major de l'armée, une réforme du corps de justice militaire.

— En tête d'une liste de souscription ouverte par la *Libre Parole* pour fournir à la veuve Henry l'argent nécessaire pour poursuivre Reinach, et qui atteint un total de 22,025 fr., on remarque le nom du général Mercier qui s'est inscrit pour 100 fr.

La quatrième liste de souscription porte à 46,128 fr. le total des sommes recueillies par ledit journal.

Selon l'*Observer*, de Londres, Esterhazy a retiré la plainte déposée contre cette feuille qui l'avait accusé d'avoir touché 50,000 fr. par an du colonel allemand de Schwarzkoppen.

Un journal dit que la Chambre criminelle notifiera, dans les huit jours, au gouvernement, sa décision de faire revenir Dreyfus pour l'interroger. Dreyfus pourrait ainsi quitter Cayenne le 3 janvier.

— A Paris, une maison en construction s'est écroulée à la rue des Apennins, près de l'avenue de Clichy. Les dernières nouvelles disent que le nombre des victimes est de cinq; il y aurait en outre vingt-cinq blessés, presque tous dans un état grave. On craint qu'il n'y ait encore quatre victimes sous les décombres.

**Allemagne.** — Les chiffres des forces allemandes en 1902 seront les suivants : Infanterie 625 bataillons, cavalerie 482 escadrons, artillerie de campagne 574 batteries, artillerie à pied 38 bataillons, pionniers (sapeurs) 26 bataillons, service

de fête. Cadet s'était transporté d'avance au même endroit, et y avait caché, dans un coin convenu, dans le coffre particulièrement réservé aux bouteilles de bière et de limonade de l'auberge des *Trois-Déeses*, y avait caché un petit sac de toile préparé et cousu par Mlle Tanpenot elle-même.

Ce petit sac, Maubert l'avait trouvé, caché sous sa blouse, puis regagnant une de ses huttes, en forêt, la plus proche, le braconnier l'avait déposé.

Il contenait, ce sac, une fiole de verre blanc assez grosse, presque un petit bocal de pharmacie, avec une étiquette rouge, l'étiquette indiquant les poisons; et il contenait encore quatre longues et grosses torsades d'étonne, enduites de poix et formant mèches, deux étaient intactes et deux étaient à moitié brûlées.

Maubert prit les deux mèches brûlées, les glissa entre sa chemise et la peau velue de sa poitrine, dissimula le petit sac et le restant de son contenu sous des feuilles sèches, puis se mit à courir à travers les taillis dans la direction exacte du château de Lucival.

Quand il arriva sur les lieux du sinistre, des gens de tous les villages environnants y bayaient aux corniches depuis de longues heures, repaisant leur vue du spectacle des décombres et commentant à perte d'haleine les circonstances qui avaient dû ou pu précéder l'incendie.

Rien n'avait transpiré de l'empoisonnement de Mlle Française, cependant de vagues rumeurs laissaient supposer que la justice, quand elle arriverait, n'aurait pas seulement à s'occuper du feu, mais aussi d'un autre drame intérieur dont on ne connaissait encore aucune des péripéties, mais qu'on présentait.

Maubert se mêla aux curieux, sans que sa présence fût plus remarquée que celle de beaucoup d'autres; un jour de gros événements comme celui-là, à la campagne, tout est permis, tout le monde se mêle et les mauvais garnements eux-mêmes sont tolérés.

d'approvisionnement 26 bataillons, train 23 bataillons.

**Russie.** — Une provision de grenades de canon a fait explosion à Cronstadt, tandis qu'un groupe d'artilleurs s'occupait d'en faire le chargement. Il y a eu neuf morts et beaucoup de blessés.

— L'hiver est si doux même à Moscou et à Kasan que de nouvelles feuilles poussent dans les parcs et les promenades. On constate aussi dans les champs des phénomènes de végétation.

**Angleterre.** — Une collision a fait sombrer près de Souderland le vapeur anglais *Illios*. 19 hommes de l'équipage sont noyés.

**Etats-Unis.** — Dans un discours qu'il a prononcé à Atlanta, M. Mac Kinley a montré le drapeau américain planté dans les deux hémisphères comme un symbole de la loi, de la paix et du progrès. Les populations naguère soumises aux Espagnols appellent les Américains une nation noble et bénie. « Réjouissons-nous, a dit M. Mac-Kinley, d'avoir employé nos forces pour l'humanité. »

M. Mac Kinley a signé un décret suivant lequel les nouveaux tarifs douaniers pour Cuba entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier. Ceux-ci sont en moyenne de 62% plus bas que les anciens.

— Une dépêche de New-York au *Morning Post* dit qu'un nouveau canon a été expérimenté à Sandy Hook. Il supporte une pression de 37 livres anglaises par pouce carré. On croit que cette invention révolutionnera la fabrication.

CANTON DE FRIBOURG

**Conseil d'Etat.** — Séances des 17 et 19 décembre 1898. — Le Conseil prend un arrêté érigeant les communes de Bonnefontaine-Montécu en paroisse, sous la dénomination de paroisse de Bonnefontaine.

— Il rend un arrêté concernant l'érection d'une chapelle et la fondation d'une chapellenie à Avry-sur-Matran.

— Il appelle M. l'abbé Favre, rév. curé à La Tour-de-Trême, aux fonctions de membre délégué du Conseil d'Etat dans la commission d'école de La Tour-de-Trême.

— Il modifie, à partir du 19 courant, le ban mis sur le bétail dans une partie du district de la Singine et de la banlieue de Fribourg, par arrêté du 16 novembre dernier, en ce sens que le ban est limité à la zone d'infection comprenant les hameaux de Villars-les-Joncs, du Bruch et de la Heitera. L'étable infectée à Villars-les-Joncs demeure sous séquestre.

— Il autorise Mme Buchs, Marguerite, née Schafer, de Bellegarde, et Mlle Pasquier, Brigitte-Marie, du Pâquier, porteuses du diplôme de sage-femme, à pratiquer leur profession dans le canton de Fribourg.

— Il rend un arrêté ordonnant le ban du bétail dans les communes de Romanens, Rueyres-Treyfayes, Sâles et Maules, au district de la Gruyère, cela afin de prévenir l'extension de la fièvre aphteuse qui s'est déclarée dans deux étables à Romanens.

— Il nomme M. Collaud, Béat, de Saint-Aubin, secrétaire de la Direction de police.

Il regarda, écouta, resta muet, parfaitement impassible, puisqu'après tout il n'avait joué aucun rôle effectif dans l'incendie, attendant que la nuit, une nuit hâtive d'hiver encore avancée par l'épais brouillard, que la nuit eût fait rentrer à leurs domiciles la plus grande partie des curieux.

Enfin, quand il fut resté un peu seul, avec pour derniers compagnons trois ou quatre trainards espacés ici et là, il laissa tomber, dans deux coins différents, parmi les décombres, les deux mèches d'étonne à demi consumées dont il s'était muni en quittant la hutte.

Personne ne remarqua son manège. Seulement quand il eut fait, il ne s'attarda pas davantage, s'en alla à pas lents, en bâillant, en s'étirant bras et jambes comme quelqu'un qui ne sait que faire de son temps et tout en se dirigeant vers la partie des bois qui touchait immédiatement au fond du verger du château.

Quand il fut hors de vue, il reprit sa course, comme pour venir, à travers les taillis, se heurtant bien quelque peu ici et là aux gros arbres, mais néanmoins abrégant les distances avec une rapidité que sa longue pratique des forêts avait pu seule lui donner.

Il rentra dans la hutte, chercha le petit sac de toile sous les feuilles, le glissa, comme il l'avait fait pour les deux mèches, entre sa chemise et la peau de sa poitrine, déplaça un fagot sous lequel était caché un mauvais fusil tout chargé, et maintenant sans se presser, mais attentif à ne rencontrer personne et faisant toutes sortes de circuits, il se dirigea vers la maison forestière du Gros-Chêne.

Il faisait froid, humide, très noir, et les frères Bertrand étaient rentrés chez eux, ainsi que l'annonçait au loin pour l'œil exercé du braconnier une mince lueur filtrant à travers leurs volets fermés.

Maubert descendit dans un bas-fond fangeux, épineux et où il était peu probable que les gardes s'aventurassent sans lumière, puis, successivement, il déchargea les deux coups de son fusil avec la précipitation d'un chasseur fai-

**Cuique suum.** — La *Tribune de Genève* nous apprend que M. V. Tissot n'est pas l'un des auteurs du vaudeville *Chéri*, mais que c'est un de ses anciens correspondants de Paris, M. Victor Crinsoz de Cottens, d'origine vaudoise.

**Vols.** — Le bureau postal de Dompierre a reçu, dans la soirée de lundi à mardi, entre 8 et 9 heures, la visite de voleurs qui ont enlevé une somme de 650 fr. Le dépositaire postal, M. Moura, s'était absenté pour quelques instants et les malfaiteurs, qui devaient être parfaitement au courant de ses habitudes, ont profité de son absence pour commettre le vol. L'enquête s'instruit.

— A Estavayer, jeudi soir, un audacieux malfaiteur a fait main basse sur les sacs de dépêches déposés dans le fourgon postal qui stationnait devant la gare. Les sacs ont été retrouvés, éventrés, près d'une haie. Une valeur de 100 fr. avait disparu. Le voleur n'a pas couru bien loin. Il a été arrêté vendredi, à Font, par le gendarme Grandjean.

**Vol au chloroforme.** — Un voyageur de commerce s'est vu enlever sa montre, un chronomètre en or d'une valeur de 400 fr., dans un établissement de Fribourg, d'une manière assez curieuse. Il absorbait tranquillement une consommation à l'hôtel de l'Etoile, en compagnie de deux compères devisant de choses et autres. Il paraissait que l'un de ces compagnons aurait introduit dans le verre de notre voyageur une poudre qui aurait provoqué chez le consommateur un certain étourdissement. C'est pendant cet instant de somnolence que la montre en question a pu être dérobée. La police est à la recherche des coupables.

GRUYÈRE

Syndicats d'élevage de la Gruyère. Résultats des concours de 1898. (Suite.)

Syndicat noir III.

	1 <sup>re</sup> classe.		2 <sup>e</sup> classe.	
	Têtes.	Points.	Têtes.	Points.
1. Schouwey, C., Villarvolard	3	25	4	9
2. Schouwey, L., »	1	8	1	2
3. Passaplan, Jean, »	7	66	9	22
4. Repond, Jacques, »	1	10	3	9
5. Pollet frères, »	3	25	8	21
6. Romanens, Dém., Sorens	2	21	10	25
7. Hospice cantonal, Marsens	9	80	9	25
8. Andrey, Denis, Botterens	1	8	6	16
9. Ruffieux, Cél., Corbières	1	8	6	18
	28	251	56	142

Syndicat noir IV.

	1 <sup>re</sup> classe.		2 <sup>e</sup> classe.	
	Têtes.	Points.	Têtes.	Points.
1. Pipoz, Alexandre, Charmey	11	110	4	10
2. Overney frères, »	10	92	5	12
3. Chappaley, François, »	2	18	6	15
4. Repond, François, »	4	37	3	5
5. Chappaley, Charles, »	3	27	3	5
6. Rime, Auguste, »	5	43	4	10
7. Rime, François, »	5	50	4	10
8. Rime, Félix, »	2	17	—	—
9. Rime, Jules, »	2	17	—	—
10. Andrey, Mathilde, »	1	8	2	3
11. Rétornaz, Marc., Châtel	4	33	1	4
12. Overney, Jean, Châtel	3	26	3	10
	52	478	35	84

(A suivre.)

sant coup doublé sur une pièce de gibier. Il savait bien ce qu'il faisait : les frères Bertrand ne toléreraient certainement pas que l'on vint ainsi se moquer d'eux à leur barbe et se précipiteraient au dehors à la poursuite du délinquant.

Et ce fut ce qui arriva en effet. Maubert laissa les frères Bertrand fouiller tous les environs de leur habitation, puis, quand il les vit bien occupés du côté opposé à celui où il se cachait, il détala rapidement pendant plusieurs centaines de mètres, s'arrêta, redéchargea son fusil dans les canons duquel il avait glissé de nouvelles cartouches, imita avec perfection les cris plaintifs d'une chevrette qui a la enisse cassée, redétala encore de quelques centaines de mètres, redéchargea son fusil pour la troisième fois chargé, puis, faisant un grand détour, revint comme un lièvre au point de départ.

Il était bien certain de n'y être plus gêné par les frères Bertrand. Ceux-ci, en effet, absolument exaspérés par la fusillade et croyant mettre la main au collet de malfaiteurs tout proches, s'étaient élançés dans la nuit sans prendre seulement la peine de reformer leur porte autrement qu'au loquet.

Maubert les entendit qui traquaient le bois dans tous les sens accompagnés de leurs chiens qu'ils excitaient de la voix.

Les deux gardes étaient assez éloignés, mais néanmoins il n'y avait pas une minute à perdre, car, d'un instant à l'autre, ils pouvaient, se doutant d'une supercherie, revenir brusquement sur leurs pas.

Maubert délaça ses gros souliers ferrés et boueux, retroussa son pantalon et pieds nus franchit le seuil des gardes, grimpa l'escalier du premier étage, ouvrit la porte de la chambre réservée au sous-officier, fit craquer quelques allumettes pour s'y reconnaître, ouvrit la porte d'un placard et derrière une pile de chaussettes, de mouchoirs

**Tunnel**  
nel de Jami  
à Montreux  
géologues  
sous cette  
extraordina  
mètres par  
tards consi  
dants entre

Le  
Il louvoy  
droite, flai  
vents qui s  
ner l'aile d  
mande bea  
Il voulait  
qui jusqu'i  
ni noire. A  
savoir bien  
servirait le  
une des me  
à plus d'ég  
Avant d'  
ques avanç  
qui ne cha  
Ces avanç  
ment accu  
d'or plus  
vant les en  
criait très  
la musique  
coup de fl  
son attent  
sions diffé  
thousiasm  
tams-tams



**HOSP**  
Un conce  
du pain,  
dant le pr  
pour l'ann  
mant la re  
Déposer  
cription :  
qu'an vend  
du soir, au

**Mis**  
Il sera  
lundi 9  
après midi  
maison d'  
de 46 ares  
(30 perche  
notaire Ch  
Pour re

de pantalo  
le petit bo  
dans la sa  
Cela fait  
rien tomb  
cuisine, ti  
souliers, j  
pour de b  
Il avait  
vint pren  
che forcée  
meuse.  
Le rusé  
courn des  
kilomètre  
deux alib  
le matin  
Qui au  
pu dans c  
not, voir  
ville, rev  
chelende  
revenir c  
Bertrand  
de poison  
de toutes  
Nous e  
clair po  
Le poi  
chambre  
tirée du  
les Bertr  
Comm  
grande q  
par les  
médecin,

La Tribune de Genève  
Tissot n'est pas l'un des  
héritiers, mais ce c'est un de  
sants de Paris, M. Victor  
gine vaudoise.

postal de Dompierre a reçu,  
mardi, entre 8 et 9 heu-  
qui ont enlevé une somme  
postal, M. Moura, s'était  
stants et les malfaiteurs,  
ement au courant de ses  
son absence pour com-  
s'instruit.

soir, un audacieux mal-  
sur les sacs de dépêches  
postal qui stationnait de-  
nt été retrouvés, éventrés,  
leur de 100 fr. avait dis-  
couru bien loin. Il a été  
par le gendarme Grand-

me. — Un voyageur de  
lever sa montre, un chro-  
eur de 400 fr., dans un  
arg, d'une manière assez  
anquillement une consom-  
bile, en compagnie de deux  
oses et autres. Il paraît  
pagnons aurait introduit  
voyageur une poudre qui  
consommateur un certain  
pendant cet instant de som-  
n question a pu être dé-  
recherche des coupables.

YÈRE

age de la Gruyère.  
urs de 1898. (Suite.)

**Tableau noir III.**

1 <sup>re</sup> classe.	2 <sup>e</sup> classe.
Têtes. Points.	Têtes. Points.
3	25
1	8
7	66
1	10
3	25
2	21
9	80
1	8
1	8
28	261

**Tableau noir IV.**

1 <sup>re</sup> classe.	2 <sup>e</sup> classe.
Têtes. Points.	Têtes. Points.
11	110
10	92
2	18
4	37
3	27
5	43
5	50
2	17
2	17
1	8
4	33
8	26
52	478

(A suivre.)

de gibier.  
saisit : les frères Bertrand ne to-  
as que l'on vint ainsi se moquer  
précipiteraient au dehors à la

en effet.  
es Bertrand fouiller tous les en-  
puis, quand il les vit bien occu-  
où il se cachait, il détala rapi-  
certaines de mètres, s'arrêta,  
les canons duquel il avait glissé  
imita avec perfection les oris  
qui à la cuisse cassée, redétala  
ines de mètres, redéchargea son  
is chargé, puis, faisant un grand  
ième au point de départ.  
n'y être plus gêné par les frères

ment exaspérés par la fusillade  
au collet de malfaiteurs tout  
dans la nuit sans prendre seule-  
leur porte autrement qu'au lo-

ni traquaient le bois dans tous  
leurs chiens qu'ils excitaient de  
t assez éloignés, mais néanmoins  
nte à perdre, car, d'un instant à  
doutant d'une supercherie, revés  
pas.  
s souliers ferrés et boueux, rep-  
pieds nus franchit le seuil des  
du premier étage, ouvrit la porte  
un sous-officier, fit craquer quel-  
reconnaître, ouvrit la porte d'un  
pille de chaussettes, de mouchoirs

**Tunnel de Jaman.**—Le percement du tun-  
nel de Jaman pour amener l'eau du Pays-d'Enhaut  
à Montreux rencontre des difficultés inouïes. Les  
géologues n'avaient pas prévu qu'on trouverait  
sous cette montagne une couche de silex d'une  
extraordinaire largeur. On avance de 30 centi-  
mètres par jour à ce travail de Titan, soit de deux  
mètres par semaine à peine. Il en résulte des re-  
tards considérables, et des procès sont déjà pen-  
dants entre l'entreprise et la Société électrique.

VARIÉTÉS

Le Benjamin des tams-tams.

Il louvoya pendant quelque temps, flairant à  
droite, flairant à gauche, escamotant la force des  
vents qui se disputent l'espace, afin de bien tour-  
ner l'aile de son moulin, une aile celle-là, qui de-  
mande beaucoup d'huile et beaucoup de vent.

Il voulait aussi choisir sa couleur de combat,  
qui jusqu'ici avait toujours été indécise, ni rouge,  
ni noire. Aussi se creusait-il la tête, et voulait-il  
savoir bien nettement lequel, du noir ou du rouge,  
servirait le mieux ses intérêts, car il faut vivre, et  
une des meilleures plumes que l'on connaisse a droit  
à plus d'égarde qu'une plume médiocre.

Avant de se présenter dans l'arène, il fit quel-  
ques avances gracieuses à la couleur rouge, à celle  
qui ne chante pas *hosanna* devant le Veau d'or.  
Ces avances, très polies du reste, ayant été froide-  
ment accueillies, il se prit à considérer le Veau  
d'or plus attentivement, sur son piédestal, rece-  
vant les encensements de la foule prosternée, qui  
criait très fort : *hosanna, hosanna!* Il y avait de  
la musique, des encensoirs grands et petits, beau-  
coup de flûtes. Mais ce qui attira particulièrement  
son attention, ce furent deux tams-tams de dimen-  
sions différentes, aux accords puissants, qui en-  
thousiasmaient la multitude. Les batteurs de ces  
tams-tams ostentaient de beaux ventres rebondis ;

l'idole leur souriait, les yeux inondés d'une onc-  
tueuse béatitude, et eux, le jarret tendu, le teint  
frais, la graisse du cou débordant sur des cols de  
chemise d'une blancheur immaculée, redoublaient  
d'ardeur.

L'un des tams-tams présentait d'imposantes di-  
mensions, et autour de lui se groupait le plus pe-  
tit nombre composé des messieurs élégants aux  
gibus respectables. Pour eux, la musique réservait  
ses notes les plus suaves, les plus harmonieuses que  
les auditeurs du petit tam-tam n'auraient pas com-  
prises.

Celui-ci avait des tons criards, furibonds, enra-  
gés même, et son auditoire était beaucoup plus  
nombreux. A l'expression des visages, on lisait  
des résolutions farouches qu'enfantait cette bel-  
liqueuse musique. Ils cherchaient à droite et à  
gauche d'imaginaires ennemis, et si des armes eus-  
sent été à leur portée, ils se seraient inévitable-  
ment rués sur ceux qui ne criaient pas *hosanna!*  
Cependant il remarqua que les batteurs du petit  
tam-tam étaient aussi gras que leurs collègues du  
grand aux dimensions imposantes, et le Veau d'or  
les encourageait bénévolement, avec des hoche-  
ments de tête de triomphe.

Alors une idée lumineuse traversa son esprit.  
Pourquoi, pensa-t-il, ne serai-je pas aussi un autre  
petit instrument à faire du bruit. Ma taille grossira  
aussi, et l'idole n'oubliera pas dans sa prévoyante  
sagesse celui qui chantera ses louanges, et qui ne  
demande pas mieux qu'à être quelque chose.

Au diable le rouge : j'arbore le grand drapeau  
noir, je m'habillerai de noir, et à moi à l'avenir. Je  
reprendrai plus vigoureusement que jamais ma  
bonne plume d'ois, et mon correspondant — un  
des meilleurs que l'on connaisse — chantera *ho-*  
*sanna* si fort que l'on dira : On voit qu'il est neuf  
celui-là, il s'entend à faire du bruit! — Et voilà,  
messieurs, le *Messageur de la Veveyse* parti en  
guerre... l'encensoir à la main.

Au tribunal : Un bicycliste est traduit en cor-  
rectionnelle pour avoir renversé un piéton en rou-  
lant à grande allure.

— Quelle est votre profession? demande le pré-  
sident.

— Employé de la petite vitesse!

ÉTAT CIVIL DE BULLE

Mois de novembre 1898.

Naissances :

Torriani, Marguerite-Engénie-Thérèse, fille de Marie-  
Joseph, de Bulle et Rancate (Tessin). — Andrey, Marie-  
Pauline, fille de Joseph-Denis, de Bulle. — Seydoux, Ju-  
lie-Cécile, fille de Pierre-Joseph, de Sâles et Vaulruz.

Décès :

Glasson, Jacques-Joseph-Marc, de Bulle; 70 ans. —  
Bongard, Joseph-Célestin, fils d'Alphonse, d'Epandes;  
1 1/2 an. — Seydoux, François, de Grattavache; 82 ans. —  
Stauffer, Pierre, de Steffisburg, en passage à Bulle;  
68 ans.

Mariages :

Repond, Jacques-Edonard, de et à Villarvolard, et  
Andrey, Marie-Emilie, de et à Bulle. — Remy, Félix, de  
Planfayon, à Bulle, et Bertschy, Anne-Rosine, de Monté-  
vraz, à Bulle.

Voulez-vous avoir bon appétit,

faites une cure de véritable Cognac Golliez ferrugineux  
dont la réputation est actuellement universelle. Récom-  
pense par 10 diplômes d'honneur et 22 médailles en 24 ans.  
Éconfortant, fortifiant, stimulant toujours plus apprécié  
et recommandé.

Soul véritable avec la marque des Deux Palmiers. En  
flacons de 2 fr. 50 et 5 fr. dans les pharmacies.  
Dépôt général : Pharmacie Golliez, à Morat.

**Fr. 10**  
les 3<sup>50</sup> mètres milaine s. fil bernois  
pour un complet solide.  
Grand choix en draperie hommes et tissus p. dames.  
Echantillons et gravures franco.  
F. Jelmoli, S.p.a., dépôt de fabr., Zurich.

La Caisse de ville



prie les maîtres d'Etat et  
négociants qui ont des pré-  
tentions contre la ville de  
Bulle de produire leurs  
notes avant le 25 décem-  
bre.

HOSPICE DE BULLE

Un concours est ouvert pour la fourniture  
du pain, du lait et de la viande pen-  
dant le premier semestre 1899 et du vin  
pour l'année entière, y compris celui for-  
mant la redevance aux RR. PP. Capucins.  
Déposer les soumissions portant la sus-  
cription : « Soumission pour l'hospice » jus-  
qu'au vendredi 23 décembre prochain, à 5 h.  
du soir, au Bureau de ville.  
Le Secréariat communal.

Mises d'immeubles.

Il sera vendu aux enchères publiques,  
lundi 9 janvier 1899, dès 2 heures  
après midi, au Café Gruyérien, à Bulle, une  
maison d'habitation, grange, écurie, verger  
de 46 ares (515 perches), jardin de 3 ares  
(30 perches) (ancienne propriété de feu M. le  
notaire Chappalloy).  
Pour renseignements, s'adresser à  
M. L. MORARD, notaire.

CRAVATES - RÉGATES

Grand choix de régates avec épingles dep. 40 cent.; nœuds noirs et couleurs, splen-  
dides, dep. 30 cent.; bretelles pour hommes dep. 60 cent.; bretelles pour garçons  
dep. 20 cent.; boutons de manchettes dep. 20 cent.; porte-monnaie Souve-  
nir dep. 75 cent. et autres dep. 10 cent.; glaces à trois faces dep. 90 cent.; miroirs  
dep. 10 cent.; peignes Empire dep. 45 cent.; peignes de côté dep. 80 cent.  
Grand choix d'ouvrages en cheveux.

Chez A. MARGOT, coiffeur-parfumeur, en face du Cheval-Blanc, Bulle.

Soumission.

Un concours est ouvert pour la fourniture  
à l'hôpital du district, à Riaz, du pain et  
de la viande pour le premier semestre 1899.  
Les soumissions, pour être admises, de-  
vront avoir pour base le prix courant et in-  
diquer la bonification à titre fixe pour les  
deux catégories.  
Les soumissions doivent être adressées à  
M. le D<sup>r</sup> Perronlaz à Bulle, avec la suscrip-  
tion : Soumission Hôpital, ju-qu'au 26 cou-  
rant, à 6 heures du soir.

LE COMITÉ

Au bout de la Promenade,  
à Bulle,

on vendra, jeudi 23 décembre,  
plusieurs établis de menuisier, 2 potagers  
nœuds, un char à bras, une cuisse à purin,  
2 grandes luges, charpis, haches, chaînes et  
quantité d'autres objets.

**En 2-3 jours**  
les goîtres et toute grosseur au cou  
disparaissent; 1 flac. à fr. 2 de mon eau  
antigoitreuse suffit. Mon huile pour  
les oreilles guérit tout aussi rapidement  
bourdonnements et dureté d'oreilles,  
1 flac. fr. 2.  
S. Fischer, méd. prat. à Grub (Appenzell Ex. E.)

**Aleool de menthe**  
américaine, française et suisse,  
depuis 1 fr. 10 le flacon,  
avec un petit miroir de poche.  
Chez A. MARGOT, coiffeur,  
en face du Cheval-Blanc, Bulle.

**Appartement**  
de trois chambres, bien exposé, à louer chez  
Séraphin DUPASQUIER, à La Tour.

AVIS

Pour deux jours seulement, jeudi  
22 et vendredi 23 décembre :  
Grand choix de CONFECTIONS pour  
dames EN SOLDE.  
Cadeaux utiles pour Noël et Nouvel-  
an. — Bon marché exceptionnel. —  
Occasion unique.  
A L'HOTEL DES ALPES

Un jeune ménage, n'ayant qu'un enfant,  
cherche à louer,  
pour le 1<sup>er</sup> février prochain, un petit ap-  
partement, si possible avec jardin et un  
peu de terrain, dans les environs de Bulle  
ou dans la Haute-Gruyère.  
S'adresser à l'agence de publicité Haasen-  
stein & Vogler, à Bulle.

LE JOUR DE L'AN :  
**CASSÉE**  
à l'auberge du Cheval-Blanc,  
à VUADENS  
Invitation cordiale.  
DEILLON, aubergiste.

de pantalons entassés, glissa les deux mèches intactes et  
le petit bocal de poudre blanche et à étiquette renfermés  
dans le sachet de toile.  
Cela fait, il referma les portes, prit garde de ne laisser  
rien tomber, de ne rien tacher ou déranger, traversa la  
cuisine, tira le loquet de la porte extérieure, remit ses  
souliers, jeta son fusil sur son épaule et cette fois s'en alla  
pour de bon.  
Il avait gagné sa journée et méritait un repos qu'il  
vint prendre vers les dix heures du soir, et après une mar-  
che forcée de plusieurs lieues, dans une auberge de Frim-  
euse.  
Le rusé compère avait depuis vingt-quatre heures par-  
couru des distances équivalant à plus de quatre-vingts  
kilomètres, mais aussi il s'était donné, en temps opportun,  
deux alibis merveilleux, l'un au chef-lieu d'arrondissement  
le matin et à l'auberge de Frimieuse le soir.  
Qui aurait jamais supposé que le même individu avait  
pu dans ce laps de temps conférer avec les dames Taupenot,  
voir l'incendie, colporter un chevreuil, le porter en  
ville, revenir prendre un paquet compromettant à Blan-  
chelande, aller jeter des mèches au château de Lucival,  
revenir cacher dans le placard de la chambre de Charles  
Bertrand au Gros-Chêne deux autres mèches et un bocal  
de poison, enfin venir coucher dans un village très éloigné  
de toutes ces autres régions.  
Nous espérons que toute l'intrigue d'Anaïs est devenue  
claire pour les esprits des lecteurs même les plus simples !  
Le poison, la strychnine dont elle s'était servie dans la  
chambre de Mme Douville n'était qu'une petite portion  
tirée du bocal placé par Maubert dans le placard de Char-  
les Bertrand.  
Comment Anaïs Taupenot possédait-elle une aussi  
grande quantité de l'effrayant toxique qui n'est délivré  
par les pharmaciens que sur ordonnance formelle d'un  
médecin, et encore à des personnes honorablement connues,

dont les noms son consignés sur un registre spécial ?  
Voici : Cette strychnine était en possession de la famille  
depuis une époque relativement ancienne, depuis une hé-  
catombe de loups, renards et fousines opérée dans tous les  
bois de sa garde-rie par le défunt garde Taupenot.  
Personne ne se souvenait même plus de cette grosse  
fiolo de poudre blanche, mais Anaïs, elle, ne l'avait point  
oubliée et avait su l'utiliser.  
XX  
Il était bien tard lorsque les magistrats arrivèrent à  
Lucival; ces messieurs ne jugèrent à propos ni de com-  
mencer l'enquête, ni de prendre gîte au château.  
Ils laissèrent en compagnie de Mme Douville, de Char-  
les Bertrand et des autres personnes le lieutenant de gen-  
darmarie chargé de veiller à ce que rien ne fut modifié  
dans l'état des lieux.  
Puis ils s'en allèrent coucher chez le maire de Lucival  
qui s'était précipité à leur rencontre et se fendit en qua-  
tre pour avoir l'honneur grand d'héberger les représen-  
tants de l'autorité judiciaire.  
Le lendemain matin dès sept heures, et à peine faisait-  
il jour, ils étaient revenus au château.  
John allait mieux, beaucoup mieux, mais il affectait de  
souffrir encore beaucoup, d'avoir été tellement frappé par  
le spectacle de l'incendie qu'il en avait perdu la mémoire  
et pre- que la parole.  
Cela le dispensait de répondre aux questions embarras-  
santes et expliquait ses bredouilllements pour le cas où il  
se serait contredit. « Il n'avait rien vu, rien entendu, il  
ne s'était douté de rien jusqu'à la minute affreuse où les  
flammes qui le dévoraient, dans son lit, l'avaient tiré  
d'un profond sommeil... Eperdu, ne sachant même plus où  
il se trouvait, il s'était enfui, d'instinct, à travers la fu-  
mée et les pontes enflammées, jusqu'au bassin de la cour  
dans lequel il s'était plongé pour éteindre les flammes qui

le dévoraient... Mais bientôt l'eau de ce bassin elle-même  
s'était échauffée et il avait dû faire une seconde fois jus-  
qu'à la mare aux grenouilles... Et c'était tout, c'était tout,  
il ne savait rien, sinon de sa terreur et de ses hurlements. »  
Comme il n'y avait contre lui aucune suspicion de la  
maîtresse de maison; qu'il se trouvait fort bien en châ-  
teau et n'avait point envie de le quitter, on ne pouvait le  
soupçonner d'avoir allumé l'incendie par malveillance.  
Tout au plus aurait-il pu le faire par imprudence, étant  
en état d'ivresse; mais les autres domestiques déclarèrent  
n'avoir point remarqué que le groom eût bu davantage  
la veille de l'incendie qu'à l'ordinaire.  
Le procureur et le juge d'instruction étaient perplexes,  
car il était fort possible après tout que l'Anglais, dont la  
sobriété était douteuse, se fût endormi en laissant sa bou-  
gie allumée et eût mis le feu sans s'en apercevoir.  
Mais à ce moment leur attention fut tout à coup attirée  
sur deux mèches d'étonne enduites de poix et à demi con-  
sumées que le jardinier venait de retrouver parmi les dé-  
combres et aussi en même temps, car ces messieurs procé-  
daient par ordre et de l'extérieur à l'intérieur, par les  
branches brisées du sapin, la coupure de la vitre et les  
traces bonnes d'escalades.  
Ces messieurs, qui n'étaient point des sages, tout blindés  
qu'ils fussent du lieutenant de gendarmarie, homme  
aux vastes lumières, en conclurent immédiatement et de  
la plus formelle façon, car ainsi qu'il arrive d'ordinaire,  
ils se croyaient d'autant plus perspicaces qu'ils étaient  
plus fortement bouchés, qu'ils avaient mis la main sur la  
pie au nid.  
« Parbleu, évidemment c'était cela : le même individu  
avait mis le feu en ressortant du château où il avait com-  
mis le méfait qu'on allait tout à l'heure examiner, et cela  
afin de détruire toute trace de son crime.

(A suivre.)

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasensteln & Vogler, Bulle, rue de Gruyères.

# LE CAFÉ KATHREINER KNEIPP DE MALT

n'est pas un article de mode éphémère, mais bien un ami populaire. Il fait grand bien et a le même goût que le café colonial, sans nuire à la santé comme celui-ci.

## BANQUE CANTONALE FRIBOURGEOISE

Nous avons l'avantage de porter à la connaissance du public qu'ensuite de la démission pour cause de santé de M. G. Bürgisser

M. Henri Pasquier, notaire, à Bulle,

a été nommé agent de notre établissement pour le district de la Gruyère.

Le bureau de l'agence sera transféré à partir du 19 courant au rez-de-chaussée du Café du Commerce, à Bulle.

Fribourg, le 9 décembre 1898.

LA DIRECTION

## FARINES ET SONS

Mais en grains et moulu, blé, orge et avoine comprimée et en grains, tourteaux, graine et farine de lin, bourre d'épeautre.

Spécialité de mouture pour bétail, concassage à façon; force motrice électrique. Marchandise de première qualité. — Prix réduits.

Jos. CROTTI, Bulle.

## Librairie Ch. MOREL Papeterie

Maison Barras — BULLE — en face du Cheval-Blanc.

Grand choix de cartes postales illustrées et cartes félicitations. — Albums pour cartes. — Jeux de société. — Livres d'images, de piété et divers.

Porte-monnaie. — Portefeuilles. — Cadres à photographies.

Objets en bois sculpté; articles fantaisie pour cadreaux. — Papeteries. — Matériel de bureau et d'école, de dessin et peinture. — Encre divers-es.

Baguettes pour encadrements. — Glaces et tableaux.

Lanternes vénitienes, feux d'artifice. — Ornaments pour arbres de Noël.

Liquidation, à prix réduits, de:

Papeteries; albums pour cartes, images, timbres-poste et photographies; appareils et fournitures pour la photographie et autres articles provenant d'une faillite.

Grand choix de cartes postales avec vues, à 60 cent. la douzaine.

## LIQUIDATION Magasin SAUER, maison Sottaz,

Bulle, vis-à-vis du Cheval-Blanc, Bulle.

Laines, depuis 35 cent. l'écheveau. Coton depuis 15 cent. Coton à crocheter, coton anglais. Echarpes-capelines.

GRAND CHOIX D'ARTICLES POUR ENFANTS

Grand stock de coutils depuis 60 cent. Toiles cotonnes et cotonnes pour tabliers.

Jupons. Articles tricotés à la machine. Gilets de chasse.

Chemises blanches et couleurs, chemises pour dames, corsets, caleçons-flanelle. Tabliers pour dames et pour enfants. Articles fantaisie. Pantoufles.

Bretelles. Articles pour fumeurs; tabacs, cigares, ainsi qu'un grand nombre d'autres articles trop longs à détailler.

## Atelier de ferblanterie et couverture

J. REGIS, à Bulle.

Ferblanterie de bâtiment et de ménage. — Couverture en tous genres.

Ouvrages en zinc, appareillage pour eau, plomberie, etc.

Travail prompt et soigné.

Prix modérés.

## LIQUIDATION D'ÉTOFFES au magasin du PRINTEMPS, à BULLE

En vue de remettre la succession de mon commerce d'étoffes et de diminuer un stock beaucoup trop grand, le magasin du Printemps met en liquidation une grande partie de marchandises en tous genres au prix de facture.

Occasion sans pareille pour Noël et Nouvel'an.

### Liquidation.

1 million d'enveloppes à 2 fr. 50 le mille; 800,000 feuilles de papier de poste in-4 3 fr., in-8 1 fr. 50 par rame de 500 feuilles. 100,000 cahiers d'école par 100 à 5 fr. 50,000 carnets à 4 fr. le cent. 80,000 kg. de papier d'emballage à 3 fr. 50 les 10 kg. On donne n'importe quelle quantité.

Prix courant et échantillon gratuit et franco.

Fabrique de Papeterie  
A. NIEDERHÄUSER  
GRENCHEN (Sol.).

Mesdames, soutenez l'industrie suisse!

Demandez les échantillons

D'étoffes noires ou couleurs de fabrication suisse au nouveau dépôt de fabrique de Ph. Geelhaar, à Berne, où vous achetez une jolie robe de 6 mètres pure laine et de bonne qualité, au prix exceptionnel de 7 fr. 50 ou à 1 fr. 25 le mètre.

Dépôt de fabrique  
Ph. Geelhaar, à Berne,  
40 rue de l'Hôpital 40.  
Échant. franco par retour du courrier.  
Téléphone No 327.

N. B. En cas de deuil, prière de demander les échantillons par télégramme ou téléphone.

## ATELIER DE SERRURERIE Jérôme Wagner, rue de Vevey, Bulle.

Ouvrages de bâtiments, coffres-forts, fourneaux, potagers, balustrades, balcons, portails, etc.

OUVRAGE SOIGNÉ ET PRIX MODÉRÉS

A vendre: Deux beaux coffres-forts tout neufs, à des prix très avantageux.

5 médailles bronze, argent et or.

## S<sup>r</sup> PELLET jeune, MORAT

Fabrique d'eaux gazeuses, sirops et liqueurs fines.

Spécialité de vins du Vuilly et vins d'Arbois.

Vins blancs d'Espagne: 32 cent. à 35 cent. le litre.

Vuilly: 45

## COQUELUCHE!!

Traitement par le Dialysé Golaz contre la coqueluche. Remède végétal, sans danger et très efficace; le flacon 3 fr. 50.

TOUX, RHUMES, CATARRHES, traitement par le Pectoral Golaz Dialysé, extrait de plantes fraîches; flacons 1 fr. et 2 fr. Dans toutes les pharmacies. — Dépôt pour Bulle: Pharmacie E. David.

## Catarrhe de la vessie. Incontinence d'urine.

Il y a à peu près une année que j'ai été atteint, probablement à la suite d'un refroidissement, d'un catarrhe de la vessie. L'émission de l'urine provoquait chaque fois des douleurs intolérables et était chaque fois suivie d'un petit jet de sang. Dans les derniers temps, l'urine coulait involontairement, de façon que je mouillais mon lit toutes les nuits. C'est la Polyclinique privée de Glaris qui m'a débarrassé de cette maladie aussi pénible que douloureuse, et cela en me faisant suivre un traitement par correspondance qui avait le grand avantage de ne pas me déranger dans mes occupations habituelles. Je publie la présente attestation avec plaisir, car ma guérison est bien réelle. Les Bulles 10 s. Chaux-de-Fonds, le 21 février 1898. Arnold Jobin, remonteur. Vu pour légalisation de la signature d'Arnold Jobin apposée ci-dessus. Chaux-de-Fonds, le 21 février 1898. Ang. Jaquet, notaire. Adresse: Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris.

## Je recommande pour la saison:

Grumeaux de noisettes saines, de première qualité, 5 kg.	Fr. 7.50
Figues, nouv. récolte, le ballot de 15 kg.	> 6.60
Raisins-Devia (clairs d'Espagne), marchandise extra belle, caissette cont <sup>e</sup> 4 1/2 kg.	> 3.10
Malaga doré, garanti véritable, tonnelet de 16 litres	> 15.50
Palettes extra fines, les 10 kg.	> 17.50
Petits jambons extra fins, les 10 kg.	> 14.—
Salami de Milan première qualité, le kg.	> 3.40
Sardines très fines, 15 boîtes	> 6.—
Thon très fin, 15 boîtes à 250 gr.	> 7.80
> extra fin, >	> 9.75

Prière de demander le prix courant détaillé.

W. KOPFMANN, Bâle,

Expédition de denrées alimentaires en gros.

## Antonio Bernasconi-Sottocasa Maison d'exportation LUGANO

J'offre à l'occasion des fêtes de Noël et de Nouvel-an mes articles aux prix les plus réduits.

### Volaille 1<sup>er</sup> choix, fraîche et bien déplumée:

	Pesant environ	Prix par kg.
Dindons	Kg. 4 1/2	Fr. 2.10
Dindes	> 2 1/2	> 2.40
Oies	> 4	> 1.70
Canards	> 1 1/2	> 2.20
Chapons	> 1 1/2	> 2.40
Poulets	Gr. 700	> 2.50
Salami et Salametti de Milan	>	> 3.30
Oranges de Palerme, la. la caisse 2 fr. 50.		
Fanattoni de Milan, le kg. fr. 2.—.		
Mandarines, caissette élégante de 25 grammes pièces, 2 fr. 50.		

Envoi franco de port contre remboursement. Prière de transmettre les commandes au plus vite pour éviter retard.

### BON VACHER

est demandé pour la France. S'adresser avec références et états de service à l'agence agricole

G. Dumur & fils,  
Longemalle 16, à Genève.

## PETROLIA

de A. BRUN, licencié ès-sciences, à GENEVE  
Le meilleur remède contre la chute de cheveux, les pellicules, le meilleur fortifiant.  
Chez M. MARGOT, à Bulle;  
M. FRELICHER, à Châtel-Saint-Denis.

### Jeune fille

de 19 ans, recommandable, parlant français et allemand, désire se placer, à Bulle si possible, dans un magasin ou comme sommelière. Adresser offres à l'agence Haasensteln & Vogler, à Bulle.



Bulle. — Emite Lenx, Imp.-éditeur.



PRIX DE  
Suisse.  
Manger  
payab  
Prix du  
Ou s'ab  
bureau

Après  
men du  
la grosse  
Il n'y  
les discu  
Un po  
à l'amél  
ployés p  
rité.

Un au  
commis  
question  
employé  
adopté à  
Pour  
s'obstine  
l'argent  
nopole e  
de l'œuv  
de rédui  
les resso  
Hier,  
pour l'hé  
pour cel

Le Co  
de chem

Conse  
cédé com  
tements  
tique, M  
rieur, M  
tice et p  
Militaire  
nances  
Brenner

Ma

« C'éta  
passé et r  
vait être  
une pareil  
» Qui?  
dénonciat  
» Le cr  
confirmer  
Is entr  
se firent e  
minèrent  
peu dérou  
« La ser  
Douville?  
être à Ba  
voulût; qu  
corsait!  
» Et com  
chaient en  
cette idée  
compable  
« Pourq  
casser le c  
nir empoi  
Mais no  
quand on  
à fait par  
pris la pla